

Le bénévolat : les droits du bénévole, recrutement et fidélisation

Date et lieu

Le vendredi 21 juin de 13h30 à 16h30 à la Maison Départementale des Sports de Saint-Etienne.

Contexte

Pour faire face à un environnement de plus en plus complexe, les associations sportives sont contraintes de s'adapter, se structurer et se développer. Cette formation est destinée aux acteurs et futurs acteurs de la vie associative qui sont employeurs et qui souhaitent mieux connaître les droits du bénévoles et aussi les méthodes pour attirer de nouveaux bénévoles et fidéliser les bénévoles déjà dans l'association.

Objectifs Connaitre les droits et devoirs du bénévoles.

Identifier les freins et les motivations à l'engagement.

Imaginer des solutions pour favoriser le bénévolat.

Public concerné/Pré-requis

Tout public (salariés ou bénévoles d'associations sportives) qui souhaitent être accompagné et acquérir une méthodologie.

Méthode pédagogique

Transmissive ou exercices en groupes avec différents outils mobilisables (étude de cas, exposé, quizz, etc...)

Modalité d'évaluation

Fiche d'évaluation en fin de séquence.

Intervenant

Ludivine COTTE - chargée de mission vie associative CDOS Loire.

Frais pédagogiques

60 € par personne.

Accessibilité/Handicap

Vous êtes en situation de handicap, vous avez un besoin d'accompagnement particulier ?

N'hésitez pas à nous contacter au 04 77 59 56 02 ou par mail à : conseilasso@maisondessportsloire.com

Nous étudierons tout ce dont nous sommes en capacité de proposer pour que vous puissiez suivre cette formation.

Renseignements

Si vous avez besoin davantage d'informations, vous pouvez contacter : Ludivine COTTE au 04 77 59 56 02 ou 06.42.83.60.42 ou par mail : conseilasso@maisondessportsloire.com

Inscription

Pour vous inscrire, rendez-vous sur : <https://cdos42.fr/nos-offres-de-formation/>